

ment, n'ose se hasarder dans les glaces du Saint-Laurent à moins d'avoir une coque renforcée; ceux qui connaissent la navigation savent que cela est élémentaire. On appelle ces navires ainsi équipés des brise-glace, mais ils ne sont pas véritablement des brise-glace. Au fait, ce sont des navires comme ceux que tous les pays du Nord ont soin de construire pour naviguer dans les glaces. Ces navires ont une coque blindée pour résister, justement, aux glaces. C'est pour cette raison que la navigation d'hiver est moins considérable.

Mais, ce n'est pas précisément ce que je voulais soulever. Par courtoisie pour l'honorable ministre, et aussi pour m'habituer à parler la langue anglaise, je vais essayer de lui expliquer en anglais ce que je veux dire.

● (4.00 p.m.)

[Traduction]

Il se pose véritablement un problème, monsieur le président...

[Français]

L'hon. M. Pickersgill: Je comprends le français aussi bien que l'anglais.

[Traduction]

M. Mongrain: Je sais que le ministre se montre très souvent courtois envers nous en s'exprimant en français et je ferai de mon mieux pour lui rendre la pareille.

Cette question de la navigation d'hiver constitue un véritable problème et suscite bien des malentendus entre les gens des Maritimes et les habitants des rives du Saint-Laurent. J'ai visité les Maritimes et je me suis entretenu avec toutes sortes d'organismes. J'ai même dirigé, il y a quelques années, une discussion télédiffusée à Halifax et à Saint-Jean.

A mon sens, le ministre devrait demander à son ministère ou à la nouvelle Commission des transports de convoquer le plus tôt possible une réunion des responsables d'Halifax, de Saint-Jean ou d'autres ports des Maritimes, que cette question intéresse, aussi bien que des responsables dans les villes situées sur les bords du Saint-Laurent, comme Québec, Trois-Rivières, Montréal et peut-être d'autres villes, pour traiter de ce problème.

Pour ma part, monsieur le président, je ne crois pas qu'il y ait conflit entre les parties en cause dans ces deux régions du Canada. Si je me trompe, on pourrait sans difficulté trouver des solutions qui ne nuiront ni à l'économie des Maritimes ni au progrès de la navigation sur le Saint-Laurent, progrès qui est nécessaire dans les circonstances actuelles. Rien, à mon avis, ne vous justifierait de retarder le progrès économique normal de notre pays et la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent ne nuirait aucunement aux Maritimes si tous les

intéressés se réunissaient pour discuter du problème avec les fonctionnaires compétents du ministère des Transports. Je le répète, ces problèmes, s'il en est, sont mineurs et peuvent facilement être réglés.

[Français]

Monsieur le président, j'espère que dans le plus bref délai possible cette commission, quand elle sera formée, voudra s'occuper de ce problème qui n'est peut-être pas si aigu qu'on a voulu le faire croire, mais qui mérite quand même qu'on s'en préoccupe puisqu'il y a encore des développements normaux possibles dans ce domaine-là.

Je pense que la Commission des transports devrait aussi s'occuper du transport par avion. A ce sujet, je voudrais suggérer que cette commission, ou ces sous-commissions, s'occupe d'établir une politique globale en ce qui a trait aux champs d'aviation. Actuellement, on procède de façon peu satisfaisante. Étant donné les développements considérables que connaît l'aviation actuellement, il y a des choses, je crois, que le gouvernement devrait faire pour stimuler non seulement de développement des aéroports commerciaux, mais aussi l'établissement de certaines pistes, qu'on pourrait appeler pistes d'urgence, dans des villes secondaires, ce qui serait utile pour l'aviation privée qui, de plus en plus, se développe. Un nombre toujours croissant de personnes ou d'hommes d'affaires voyagent par avion et il y aurait, je crois, urgence de provoquer une espèce de prolifération de ces pistes secondaires qui n'ont pas besoin d'être aménagées comme les aéroports de Montréal, de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Québec. Peut-être, qu'elles ne nécessiteraient pas de pavage, dans certains cas, mais quand même, elles devraient être multipliées dans les villes d'importance secondaire. Je ne veux pas mentionner de noms afin de ne pas blesser mes collègues qui représentent ces villes. Mais, enfin, je crois que ce devrait être l'une des missions qui pourraient être assignées à cette nouvelle Commission des transports.

De toute façon, monsieur le président, je termine mes remarques en disant que le bill que nous allons étudier est très volumineux et suscitera certainement des amendements, ce qui est normal mais que dans l'ensemble il répond à un besoin d'uniformisation et même de modernisation et d'unification des services. Et, c'est donc dans cet ordre d'idées que je me propose de l'appuyer, même si, à l'occasion, j'aurai certaines autres suggestions à faire sur des points de détail.

[Traduction]

M. Sherman: Monsieur le président, je tiens à dire dès maintenant que le projet de loi sur les transports renferme nombre de questions